

## La Caisse des Dépôts et l'Association des Maires de France s'engagent pour la redynamisation des centres-villes et l'accompagnement des communes nouvelles

*Paris, le 30 mars 2016 – A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de Mairie-conseils, Pierre-René Lemas et François Baroin ont signé un partenariat entre la Caisse des Dépôts et l'AMF, au service des communes et intercommunalités, en présence de Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire.*

Partenaire historique des collectivités territoriales, la Caisse des Dépôts s'engage, dans la durée, avec l'Association des Maires de France pour soutenir les communes et les intercommunalités. Ce partenariat d'une durée de trois ans permettra d'unir les forces des deux institutions pour renforcer l'accompagnement des élus en cette période de transition territoriale. Deux axes forts structureront cette collaboration : la revitalisation des centres-villes et la poursuite de l'accompagnement des créations de communes nouvelles.

### Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs

La Caisse des dépôts s'associe désormais aux initiatives de l'Etat en direction des centres-bourgs. **De plus, elle lance un nouveau dispositif d'accompagnement de la revitalisation des centres-villes**, l'AMF étant associée au dispositif de suivi. Les directions régionales pourront ainsi proposer aux **villes moyennes** dont les centres-villes sont fragilisés une convention dédiée, baptisée « **Centres-villes de demain** ». L'objectif est de mobiliser les capacités du Groupe sur les enjeux de fonciers/immobiliers, de mobilité, d'habitat, mais aussi de commerces et d'activités pour accompagner les projets de renouveau des centres-villes.

En parallèle, des **expérimentations et innovations** seront conduites dans une dizaine de villes en association avec l'AMF : Châlons-en-Champagne, Vierzon, Perpignan, Cahors, Nevers, Valence, Flers, Lunéville et Miramas, seront le « laboratoire territorial de la Caisse » pour permettre de poursuivre le travail d'évolution des offres du groupe Caisse des Dépôts en fonction des besoins locaux.

### Accompagnement des démarches de création de communes nouvelles

Le partenariat entre Mairie-Conseils, service de la Caisse des Dépôts, et l'AMF sur les communes nouvelles est engagé depuis 2014. En 2015, 108 réunions ont été animées par Mairie-Conseils en territoire, dont une grande majorité a abouti à **la création de communes nouvelles** fin 2015. Ces réunions ont rassemblé plus de 7000 élus locaux. Ces actions se poursuivront en 2016 et **un panorama des communes nouvelles** sera rendu public aux congrès des maires.

### **A propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

<http://www.caissedesdepots.fr>

### **Contacts presse**

#### **Caisse des Dépôts**

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : 01 58 50 78 96

[diane.gallais@caissedesdepots.fr](mailto:diane.gallais@caissedesdepots.fr)

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)